

34 thèses sur la démocratisation de l'économie

Réseau de réflexion groupe « Business Democracy », Mars 2018

Andres Frick, Peter Nobs, Romeo Rey, David Sommer, Christian Stocker, Johannes Wickli

Depuis le début de la grande crise de la dette (2007/08) qui a conduit le système financier mondial au bord de l'effondrement, la concentration de la richesse dans quelques mains a évolué vers un degré jamais atteint auparavant. Les plus grandes banques, groupes industriels et commerciaux sont devenus entre-temps encore plus grands et plus puissants. La subordination de l'économie aux diktats du monde financier a été scellée. Cette aberration conduit la société de plus en plus loin de l'objectif recherché à savoir le développement socialement et écologiquement équitable.

La recherche du profit ne peut plus rester le moteur principal dans les affaires. Ce n'est qu'à l'aide de réformes radicales, qu'il sera possible, à notre avis, de trouver un moyen de sortir de l'impasse, produit des politiques néolibérales. Au lieu de rechercher systématiquement le profit au détriment du bien commun et de l'environnement, l'idée maîtresse devra être le principe de solidarité.

L'objectif principal d'une politique de solidarité est la démocratisation des structures de propriété et des mécanismes de prise de décision dans l'économie, de sorte que chaque participant puisse démocratiquement -sans crainte d'être licencié - avoir voix au chapitre. Pour rendre ceci réalisable, les entreprises ne devraient plus appartenir à des individus, mais être transformées en propriété commune et indivisible englobant tous les employés de l'entreprise concernée.

Cela nécessite un cadre politique qui limite l'accumulation inégale de la richesse individuelle tout en favorisant le développement durable du bien commun. Plus précisément, les marchés financiers doivent être réglementés et le système fiscal réformé. Cependant, le marché en tant que système de distribution flexible de biens a fait ses preuves dans le passé et devrait perdurer avec quelques restrictions. L'objectif est la distribution du pouvoir économique, financier et politique entre tous et pas seulement à ceux qui possèdent des fortunes considérables.

Notre projet de la mise en valeur du principe de solidarité en politique et dans les affaires est conçu dans une perspective d'applicabilité et une portée universelle. Nous le présentons ici en 34 thèses comme idées de base pour stimuler le débat public dans les cercles sociaux et politiques. Chacune de ces thèses nécessitera une discussion approfondie de leurs implications concrètes, des options d'exécution et des risques. Lors de la crise économique et financière actuelle et face à l'injustice qui règne dans la répartition des richesses du monde, ces discussions - et les phases d'apprentissage qu'ils déclenchent - ont déjà été entamées dans de nombreux endroits.

La conscientisation qui en découle a permis de se forger une opinion et de trouver différents moyens d'action sociale pour s'approcher de l'objectif d'un développement alternatif.

1

Les formes solidaires d'activité économique, telles que les coopératives de production, de consommation et de services ainsi que les entreprises autogérées et le consortage, ont prouvé leur utilité dans tous les domaines de l'économie, à condition de disposer de bases juridiques et éthiques solides. Ils doivent à l'avenir être soutenus par tous les moyens.

2

Le principe de la solidarité en tant que moteur d'activité économique sera inscrit dans la constitution. Il doit étendre son influence dans l'économie entière.

3

Les droits de l'homme ou droits humains universellement reconnus de 1948 doivent être pleinement mis en place avec toutes les extensions décidées ultérieurement. De plus, la participation des salariés au produit économique dans la société organisée solidairement est comprise comme **un autre droit humain universel** et repris comme tel dans la constitution.

4

La démocratie économique ne peut être réalisée que **dans le cadre d'un État démocratique**, dans lequel la totalité de la population a de réelles possibilités de participation politique à toutes les questions importantes. Ce faisant, il serait souhaitable de viser une organisation décentralisée des structures de décision. La séparation entre le pouvoir législatif, le gouvernement et la justice doit être assurée.

5

Les autorités les plus importantes pour la prise de décision démocratique sont les **conseils élus du peuple (Räte) en tant qu'organes représentatifs** à tous les niveaux de la société. Ce n'est que de cette façon qu'il est possible d'utiliser les ressources disponibles et par là même d'arriver à couvrir durablement les besoins fondamentaux de tous les secteurs sociaux.

6

La démocratisation des événements politiques et économiques repose, en principe, sur diverses formes de **décisions du peuple** (plébiscites et le droit d'apporter avec des initiatives des changements constitutionnels et juridiques ou des innovations).

7

L'égalité de droit doit être appliquée en théorie et en pratique, en ne tenant pas compte des tabous religieux et ethniques. Une interdiction généralisée de discrimination en serait la conséquence en particulier par rapport au genre, la nationalité et la classe sociale.

8

La démocratisation de l'économie signifie le droit de tous les salariés d'une entreprise - dans certains cas aussi des personnes de l'extérieur, directement touchées par le fonctionnement de l'entreprise - **à la codécision, à la participation et à la coresponsabilité**. Les employés décident ensemble sur toutes les questions importantes de l'entreprise selon le principe démocratique : une personne - une voix. En particulier, ils déterminent les conditions de travail, la politique de production et de distribution et les frais pour la recherche et le développement.

9

Les actifs financiers de la société sont transformés en **biens indivisibles de la communauté** des employés. La propriété de l'entreprise n'est donc plus liée à des personnes individuelles et ne peut être répartie entre des personnes individuelles. Ainsi le capital est "neutralisé" et l'on empêche par là même occasion l'accumulation individuelle du capital et la concentration du pouvoir, éléments incompatibles avec la nature de la démocratie.

Le concept de neutralisation du capital vient de l'économiste tchèque Ota Sik, qui à la fin des années 1960, en tant que membre du gouvernement Dubcek, a inspiré de manière décisive le Printemps de Prague. Il a décrit ce modèle en détail dans ses deux ouvrages les plus importants <Humane Wirtschaftsdemokratie> (Hamburg, 1979) et <Ein Wirtschaftssystem der Zukunft> (Berlin, 1985)

10

Avec son **service public**, l'État apporte une contribution indispensable au bien-être de toute la population. Parmi ses besoins réels les plus importants, on peut citer le développement, l'amélioration et l'humanisation des soins (<care economy>) avec des fonds principalement publics. Les initiatives privées et caritatives ne doivent pas être exclues tant qu'elles n'essaient pas de remédier aux insuffisances et aux problèmes existants avec des critères purement axés sur le profit.

11

Le principe d'une **éducation et d'une formation** accessibles à tous doit être une priorité absolue. La tendance à la marchandisation de ces secteurs et l'influence croissante des intérêts du capital (par exemple, par le biais du parrainage) sur la sphère académique doivent être rompues. Il est urgent - en particulier dans les pays pauvres - de faire des efforts ciblés visant à améliorer la formation des enseignants à tous les niveaux et à mieux

les rémunérer. Les moyens financiers nécessaires sont générés par une politique fiscale socialement juste, comme esquissée dans les thèses 29 à 34.

12

Les enfants et les adolescents ne devraient pas être soumis exclusivement au principe de la performance. Une orientation aux valeurs humanistes de l'éducation serait souhaitable. L'objectif est de les préparer pour une société démocratique fondée sur les principes de solidarité et de tolérance. Ils devraient être habilités, en tant que citoyens, à participer activement à ce processus.

13

Toutes les entreprises planifient leurs activités de manière autonome et proposent leurs produits sur **le marché**. Les prix de biens et de services seront le résultat de décisions libres d'achat et de vente.

14

Alors que les décisions individuelles des acteurs du marché se concentrent sur le bien commun, il est nécessaire d'avoir une **planification-cadre** (planification macro-économique), qui surveille en premier lieu la politique de l'environnement, l'expansion et l'entretien des infra-structures, l'évitement d'un pouvoir unilatéral du marché, un développement conjoncturel ordonné et l'amélioration de la qualité de vie de toute la population. Cette planification incombe aux instances publiques globales, nationales, régionales ou locales. Les intérêts des différents secteurs de l'économie sont dûment pris en compte, mais toujours subordonnés à l'intérêt commun. La participation active des citoyens doit être un contre-poids efficace au pouvoir et à l'influence des associations économiques et de leurs groupes de pression dans le processus décisionnel démocratique.

15

Une **politique environnementale durable** exige avant tout le respect de la nature.

C'est le sens profond de la philosophie de «bien vivre» (buen vivir), telle qu'elle est poursuivie par des peuples autochtones. En contradiction totale avec cela, il y a le mythe selon lequel le progrès ne peut être réalisé que par la croissance économique et, de ce qui en découle dans la pratique, la pollution et le pillage de l'environnement. Au plus tard quand la croissance ne s'accélère que pour elle-même sans améliorer le bien commun, ce dogme doit être brisé. En même temps, il faut faire la différence entre les besoins vitaux des sociétés économiquement défavorisées et les revendications des sections privilégiées de l'humanité – ceci jusqu'à ce que les économies de solidarité trouvent un équilibre éthiquement acceptable entre les pôles sociaux et que les conditions de vie décentes peuvent être garanties pour tous.

16

Les **subventions** et autres aides d'État sont accordées dans des cas spéciaux (par exemple pour l'expansion et l'exploitation des transports publics). L'État peut intervenir dans la fixation des prix pour assurer les besoins fondamentaux de toutes les couches de la population.

La capacité et les moyens d'accorder des subventions à l'économie locale varient considérablement d'un pays à l'autre. En général, il faut se méfier des excès de telles mesures stimulantes. Tôt ou tard, ils peuvent faire exploser le budget et courir le risque de déséquilibrer la structure des prix.

17

Pour éviter l'apparition et la prolifération des monopoles, oligopoles et de puissantes associations des entrepreneurs, **les lois sur la concurrence et les cartels** seront renforcées et appliquées avec grande détermination.

18

A la place des critères obsolètes de profit, l'accent doit être mis sur des modèles de consortage a, l'échange libre de connai-

ssances (open source) et le travail collaboratif. **Les brevets et les licences** ne peuvent plus être accordés pour la protection des intérêts privés, incompatibles avec les principes de la politique de solidarité. Le droit des brevets est remanié de fond en comble et adapté aux besoins d'une société organisée dans un esprit de solidarité.

19

A condition d'une domination des formes de solidarité de l'activité économique, des restrictions du pouvoir économique privé et du rôle central du public dans les services de base, ainsi que dans tous les principaux secteurs de la fonction publique, le marché peut être suffisamment libre et fonctionner simultanément **au service du bien commun**.

20

Une globalisation de la vie économique sera probablement inévitable à l'avenir. Mais dans le cadre des relations de pouvoir actuelles, elle a toujours conduit à une concentration extrême de la richesse. Nous appelons à **la mondialisation pour tous**, fondée sur les normes juridiques mondiales et les décisions des instances démocratiques mondiales. En même temps, nous voyons la possibilité d'adapter les présentes thèses aux circonstances nationales, à condition que les principes de la politique de solidarité ne soient pas violés.

21

La numérisation, l'automatisation et la robotisation transforment de plus en plus d'emplois (les places de travail). Alors que la main-d'œuvre spécialisée entre en jeu, ce sont surtout les emplois les moins qualifiés qui sont rationalisés. Les personnes concernées ne doivent pas être expulsées vers un emploi précaire. Un développement axé sur l'automatisation ne peut uniquement être utile à la totalité de la société, s'il va de pair d'une part avec une réduction des heures de travail à salaires réels à peu près égale et, d'autre part, il est

accompagné d'un renforcement des mécanismes démocratiques.

22

L'exploitation des données personnelles permet une vaste analyse différenciée des comportements individuels. La possibilité d'influence ciblée qui en résulte réduit considérablement l'indépendance nécessaire à la libre décision. Chaque personne devrait être en mesure de déterminer à qui et quelles données sont remises et, dans tous les cas, elle doit disposer d'un droit d'accès et d'annulation sans restriction. Les données collectées sans le consentement explicite de la personne concernée doivent être effacées dans un délai très court. Toutes les bases de données doivent, par la loi, être clairement séparées les unes des autres et à aucun instant n'être interconnectées. Aucun dossier de personnes reconnues inoffensives par la police ne doit être établi et ne peut être créé sans leur consentement.

La surveillance de masse exercée par l'État est un instrument dangereux du pouvoir politique entre les mains de peu de gens. Il introduit une suspicion générale et contredit le principe de la présomption d'innocence. Il doit donc être combattu, car il est inconstitutionnel.

23

La possession de propriétés privées dans la sphère personnelle est légitime tant qu'elle concerne le logement (à l'exclusion de la propriété foncière), des biens durables et qu'elle soit socialement et écologiquement acceptable. Elle ne doit par ailleurs pas être réalisée en exploitant des autres, ne pas causer des dommages graves à l'environnement et ne pas être en violation des normes éthiques élémentaires, notamment par des pratiques corruptrices.

24

La propriété privée de la terre est annulée. Ceux qui veulent l'utiliser à des fins productives concluent un bail à long terme

avec l'autorité publique compétente. Toute personne qui en a besoin à des fins résidentielles peut en faire la demande à la même institution pendant une période raisonnablement longue (entre 50 et 100 ans). **Les ressources naturelles (du sous-sol)** sont et seront toujours propriété de l'État. Lorsqu'ils sont accordés pour l'utilisation, les contrats de fermage ou les concessions seront soumis à des impôts élevés. Les ressources non renouvelables telles que le pétrole, le gaz et les minéraux sont ainsi pour l'ensemble de la population un avantage substantiel dans le présent et, si possible dans le futur en investissant dans des fonds gérés par la collectivité.

25

La question de la propriété des moyens de production doit être traitée d'extrême urgence en ce qui concerne les **médias**, car ils jouent un rôle clé dans la formation de l'opinion dans le cadre d'une démocratie. Tous les organes de presse doivent donc répondre aux exigences du capital solidaire. Le rôle de l'industrie de la publicité et de ses relations avec les médias doit être redéfini et adapté aux besoins réels de la société.

26

La réglementation stricte du système financier est indispensable pour la démocratisation de l'économie. Les banques qui sont devenues trop grandes et trop complexes doivent être divisées en unités plus petites. Les banques commerciales et les banques d'investissement doivent être des sociétés distinctes. Chaque unité doit avoir une base de fonds propres suffisamment importante et doit pouvoir faire faillite sans conséquence pour l'ensemble de l'économie. La fonction première de toutes les institutions financières est d'utiliser les économies du public pour financer des investissements productifs conformément à la planification générale. L'avenir appartient aux banques du type coopérative ou alternative et aux banques étatiques sous condition d'être dirigées de manière

très ferme. Toutes les banques sont placées sous étroite surveillance.

27

Les **paiements** sont définis comme des services publics et organisés en tant que tels. L'argent liquide doit être préservé en tant qu'instrument de la liberté de mouvement démocratique.

28

La **création de monnaie** est généralement opérée par la banque centrale. Toutes les autres institutions financières ne peuvent prêter que dans une proportion fixée par la Constitution à leurs capitaux propres et à leurs réserves obligatoires légales. Lorsqu'elle prête de l'argent à des entreprises et à des particuliers, la réglementation repose sur une définition stricte de l'escroquerie et des règles claires en matière de faillite à tous les niveaux, y compris pour les États insolvables. L'endettement excessif doit être évité à tous les niveaux (État, entreprises, ménages) par des organes de contrôle indépendants.

29

La politique fiscale est un instrument puissant pour façonner les conditions sociales. La transition vers une économie solidaire est inimaginable sans **une simplification radicale et une réorganisation du système fiscal**. Ceux-ci concernent principalement l'élimination de toutes les exceptions qui permettent aux riches de faire des réductions drastiques de la facture fiscale. En principe, cinq impôts devraient suffire pour financer les dépenses publiques, à savoir des taxes sur 1. Revenu, 2. Propriété ou héritage, 3. Valeur ajoutée ou consommation, 4. Bénéfices des entreprises et 5. Transactions financières. Les gains en capital de toute nature et les bonus sont imposés sans exception comme des salaires ordinaires.

30

La **taxe sur les transactions financières** déjà partiellement existante est également

perçue tant sur le commerce des marchandises que les nombreuses activités spéculatives actuellement dans l'économie mondiale.

En tant que taxe à l'échelle mondiale, elle pourrait servir à financer d'une manière continue la coopération au développement avec les pays les plus pauvres, l'aide lors de catastrophes et autres mesures d'urgence, la recherche globale aux besoins de la société tout entière, la lutte contre les épidémies et le développement commun de plans économiques, sociaux et de travaux d'infrastructure écologiquement rationnels.

31

Une **forte progression de l'imposition** des revenus, des actifs et/ou de l'héritage est indispensable. Elle a été temporairement pratiquée dans les pays scandinaves du milieu du 20e siècle avec des bons résultats sociaux à long terme. Le même principe de progression devrait également s'appliquer aux impôts sur les entreprises. Dans la phase de transition vers une société structurée par la solidarité, les grandes banques et groupes d'entreprises (Konzerne) seront freinés par le fardeau fiscal progressif dans leur propension au gigantisme.

32

Le **taux d'imposition maximal** sur le revenu personnel, la fortune et/ou l'héritage est considérablement et successivement augmenté. D'un point de vue social l'exonération fiscale des plus bas revenus est aussi importante que le prélèvement constant des plus grands revenus et des gains en capital.

33

Les **taxes à la consommation** sont dans la plupart du temps socialement injuste et devraient être maintenues aussi bas que possible, en particulier dans les pays les plus pauvres. Cependant, les produits dérivés de ressources non durables telles que les combustibles fossiles ou les produits nocifs pour la santé tels que

l'alcool et le tabac sont à grever de charges spéciales élevées.

34

La lutte contre toutes formes **d'évasion fiscale** est effectuée • par la mise en réseau des autorités fiscales de tous les pays • par l'échange automatique d'information • par un « assèchement » conséquent des paradis fiscaux. Une harmonisation fiscale nationale et internationale dans les aspects essentiels doit éviter la concurrence fiscale ruineuse.

(Traduction par Eric Zbinden)